

Echos de la Forêt



Association forestière
DE LA VALLÉE DU ST MAURICE

SCANNEZ LE CODE QR
POUR VISITER NOTRE SITE



<https://afvsm.qc.ca/>



- RETOUR SUR VIENS VIVRE LA FORÊT 2024
- LA BANDE RIVERAINE DÉMYSTIFIÉE - BVSM
- FICHE NATURE, LES CHAMPIGNONS COMESTIBLES

Crédit photo : Vincent Frising

MOT DE LA DIRECTION -----03

AFVSM

Retour sur les dernières activités -----04
Activités à venir -----06
Notre programme éducatif primaire -----07
Notre programme éducatif secondaire -----08
Assemblée Générale Annuelle 2024 -----09
Retour sur Viens Vivre la Forêt 2024 -----10

ACTUALITÉS

Notre histoire -----12

FORÊT

La bande riveraine démystifiée -----14
Clé d'identification des feuillus du Québec en saison froide -16

FAUNE

La cohabitation avec le castor -----18

ENVIRONNEMENT

Inauguration d'un sentier à mobilité réduite -----20
Fiche nature : Les champignons comestibles -----21

JEUX FORESTIERS

Connaissez-vous vos feuilles ? -----22

L'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice (AFVSM) est un organisme à but non lucratif, fondé en 1990, succédant à l'Association forestière mauricienne, fondée en 1943. Sa mission est de faire rayonner la forêt et ses utilisations durables par l'éducation, la sensibilisation et l'information auprès de la population de la Mauricie.

Pour y arriver, l'AFVSM organise plusieurs activités: des animations dans les écoles primaires et secondaires, des visites forestières ouvertes au grand public et différents outils d'information.

Chaque année, plus de trois mille jeunes bénéficient des services d'animation offerts par l'AFVSM. Environ 400 personnes participent à ses visites forestières auxquelles s'ajoutent quelques centaines d'autres pour diverses activités telles que des randonnées, des conférences, des animations. L'AFVSM compte environ 1000 membres qui s'impliquent à leur façon et participent aux activités. Ils proviennent de divers milieux: industriel, gouvernemental, municipal, de l'éducation, autochtone, des Zecs, pourvoiries et réserves fauniques, de la forêt privée, du grand public, chasseurs, pêcheurs et sympathisants de la forêt.

Devenez membre de l'AFVSM et bénéficiez de nombreux avantages parmi lesquels : rabais lors de nos activités grand public et la primeur lors de la diffusion de notre bulletin saisonnier.

Le conseil d'administration de l'AFVSM

Benoit Houle Bellerive, président
 Gilles Renaud, vice-président
 Jacques Guillemette, trésorier
 Pierre Boudreau, secrétaire
 Marie-Hélène Bibeau
 Pierre Laliberté
 Jonathan Lambert
 Maryse Le Lan
 Myriam Poirier
 Anne-Marie Pratte
 Luc Richard
 Jean-Denis Toupin
 Emilien Perron
 Nathalie Drouin
 Patrice Bergeron

L'équipe de l'Échos

Édition et rédaction
 Vincent Frising
 Wisi Ossavu
 Véronique Cloutier
 Hélène Bélanger
 Joanne Laframboise

Photo de la couverture

Crédit photo de Vincent Frising,
 Responsable des communications de
 l'AFVSM

Pour plus d'information

 (819) 536-1001
 afvsm.qc.ca
 info@afvsm.qc.ca
 @afvsm  @af_mauricie
 500, avenue Broadway,
 bureau 210-220 Shawinigan
 (Qc) G9N 1M3

Nous reconnaissons l'aide financière du
 ministère des Ressources naturelles et des Forêts,
 via le programme d'aide à la culture forestière

Ressources naturelles
 et Forêts
Québec 

Le mot de la direction

par Wisi Ossavu, Directeur Général de l'AFVSM



Wisi Ossavu - Directeur Général de l'AFVSM

Une saison termine et une autre commence ... Place à ce que la forêt a de plus beau à offrir : les couleurs automnales. Ce paysage époustoufflant et ressourçant qui nous permet de regarder sereinement en arrière, de voir le chemin parcouru et la multiplicité de nos accomplissements : visites forestières, activités grand public, programmation scolaire, les nouvelles animations pour les bénéficiaires de nos jeunes et pour boucler le tout, *Viens Vivre la Forêt*, qui a regroupé à la pépinière de Grandes-Piles près de 600 jeunes pour la toute première fois sur deux journées. Je suis fier de mon équipe qui a su relever ces défis avec brio, avec nos précieux partenaires et nombreux bénévoles, chacune de ces activités contribuent à mettre en lumière notre mission.

Les prochaines semaines et mois seront tout aussi riches qu'excitantes ! Le mois d'octobre marque également les préparatifs vers notre assemblée générale annuelle qui se tiendra le 21 novembre prochain au Cégep de Shawinigan. Ce sera l'occasion de vous présenter ce qui a été fait et comment nous nous projetons pour l'année à venir. Vous y êtes cordialement invités ! Retrouvez l'invitation en page 09 de cet Échos.

Je profite de l'occasion pour vous informer que vous ne lirez plus le mot du DG dans les prochaines éditions de l'Échos. Vous aurez plutôt le privilège de découvrir chacun des membres de l'équipe ! Sous la rubrique « Un talent unique, une équipe en or », nous vous dresserons à tour de rôle leur portrait, leurs projets, leur travail... J'ai hâte que vous les rencontriez ! On a coutume de dire que « seul on va vite, mais ensemble on va plus loin » ... c'est le leitmotiv de l'AFVSM, qui s'exprime chaque jour à travers notre équipe compétente et engagée, ainsi que des partenaires et participants qui contribuent à la réalisation de nos projets.

Merci à toutes et à tous de contribuer à nos succès !

MEMBRES CORPORATIFS

Bois et Forêts



Platine



Or



Argent



Bronze



Retour sur les dernières activités
par l'équipe de l'AFVSM



À la découverte des mousses et bryophytes - samedi 08 juin

(en collaboration Martine Lapointe, Université Laval)



Cotoyez des plantes carnivores, puis explorez les coulisses de l'usine Cascades - samedi 22 juin



Voyage dans le temps : découvrez les semis et parcourez une forêt de 200 ans - samedi 06 juillet

(en collaboration avec l'Association forestière de Lanaudière)



**Pourvoirie Seigneurie du Triton -
mercredi 21 août**



**Bain de forêt au boisé
Pointe-du-Lac - samedi 24 août**
(en collaboration avec Louise Trepanier - Guide
Shinrin Yoku, Nature Mixte)



**Survie et orientation avec les étoiles - Parc
récréotouristique Héritage Carcajou -
vendredi 13 septembre**

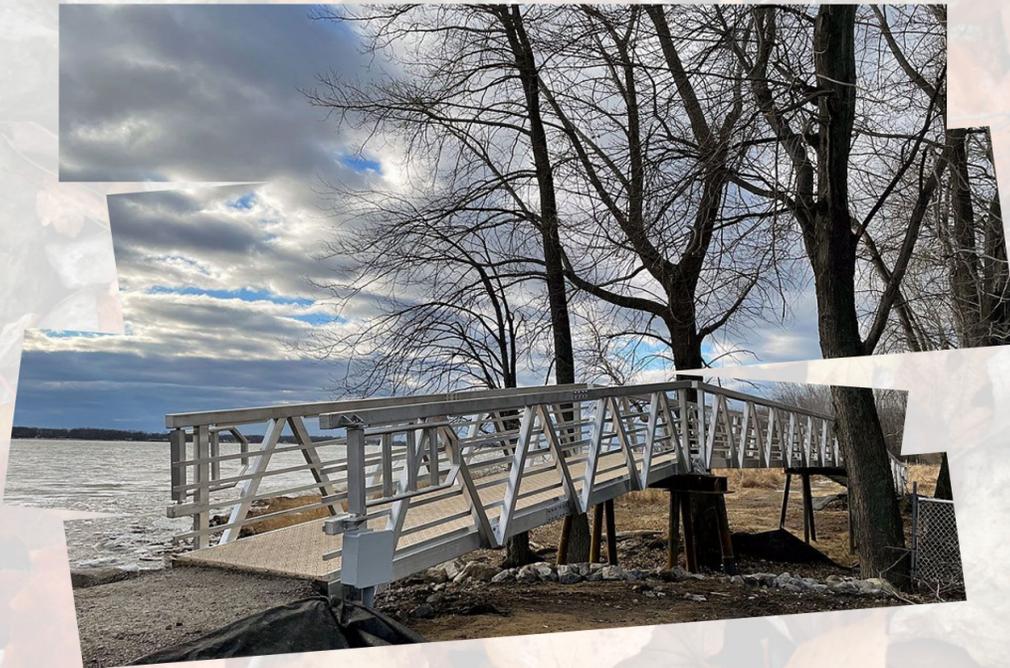
(en collaboration avec Junior Trudel, CSS de
l'Énergie et le Club d'astronomie Jupiter)



Activités à venir
par l'équipe de l'AFVSM

NATURE ET NICHOURS : EXPLORONS L'AIRE ÉCOLOGIQUE DES BATELIERS !

Le samedi 16 novembre de 13h30 à 15h
à l'Aire écologique «Des bateliers»
7825 rue des Terrasses, Trois-Rivières, G9B 1L3



En partenariat avec la Fondation Trois-Rivières durable, nous vous invitons à explorer l'aire écologique «Des bateliers» située à Trois-Rivières, accès par le parc des Terrasses-du-Fleuve. William Trudel, représentant de la Fondation, sera présent pour nous éclairer sur la faune et la flore locale. Il nous fournira également des informations sur l'entretien des nichoirs à hirondelles.

Inscrivez-vous sur notre site afvsm.qc.ca ou par téléphone au
819 536-1001 poste 228

Notre programme éducatif primaire par Hélène Bélanger, AFVSM

Notre Association forestière est maintenant inscrite sur la liste des organismes au volet culture scientifique du programme « La culture à l'école » du Ministère de l'Éducation. Ce programme vous permet de recevoir un remboursement des frais encourus pour l'animation d'ateliers éducatifs forestiers dans votre école.

Prix : 150\$ + taxes par animation.

Les activités de nos programmes éducatifs sont offertes exclusivement aux écoles membres de l'AFVSM. Les écoles peuvent devenir membres ou renouveler leur adhésion annuelle au coût de 35\$ plus taxes. Il suffit de compléter l'adhésion en ligne sur notre site afvsm.qc.ca.



Cette année, au primaire, nous proposons 4 nouvelles animations qui sont les suivantes :

Nouveau! **À la découverte des champignons et des comestibles des forêts**
animation en classe

Cette animation est une initiation aux rôles que tiennent les plantes et les champignons forestiers dans la nature et dans notre quotidien. On y montre l'anatomie et le cycle biologique du champignon. On y observe les types de champignons et leurs rôles dans la nature. De plus, on en apprend sur leurs utilisations surprenantes et les consignes de sécurité pour leur cueillette.

Developpé en collaboration avec le Filles mycologistes de l'Université de Sherbrooke, les Producteurs de Bois de la Mauricie, Agriculture, le Collège Lafranche et le PFSM

Nouveau! **Habitats des oiseaux forestiers**
animation en extérieur

Vivez les étapes d'une démarche de vulgarisation scientifique, tout en observant des oiseaux dans un milieu boisé à l'aide de jumelles. Nommez différentes caractéristiques des espèces d'oiseaux, décrivez un habitat et remplissez une fiche descriptive.

Jumelles comprises avec l'animation!

Developpé en collaboration avec le Centre de services scolaires de l'Énergie Québec

Nouveau! **La fresque des métiers forestiers**
animation en classe

À l'aide d'un immense jeu serpent-échelle et d'une fresque des métiers forestiers, découvrez la diversité des métiers de la forêt dans les secteurs de l'aménagement, la transformation du bois, la protection et le récréotourisme.

Nouveau! **Jeu de piste hivernal**
animation en extérieur

Vivez l'expérience d'une sortie raquettes en forêt, trouvez les réponses aux questions se trouvant sur les différents panneaux. Du fun assuré ! Raquettes comprises avec l'animation!

Vous souhaitez faire une sortie en forêt avec votre groupe ? Nous avons diverses propositions à vous faire ! Vous pouvez également nous présenter vos projets. Contactez-nous au 819 536-1001, poste 228 ou à primaire@afvsm.qc.ca

Notre programme éducatif secondaire par Véronique Cloutier, AFVSM

Voici notre programme éducatif pour le secondaire, que vous pouvez consulter en scannant le code QR ou sur notre site internet afsvm.qc.ca, dans la rubrique « Éducation »



**PROGRAMME ÉDUCATIF
POUR LE SECONDAIRE**

2024-2025



Association forestière
DE LA VALLÉE DU ST-MAURICE

Nos ateliers sont harmonisés avec les intentions pédagogiques du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) du ministère de l'Éducation.



SCANNEZ ICI

POUR CONSULTER LE
PROGRAMME ÉDUCATIF
SECONDAIRE



Association forestière
DE LA VALLÉE DU ST-MAURICE

Cette année, au secondaire, nous proposons deux nouvelles animations que vous retrouverez ci-contre.

Nos activités développent les compétences et abordent les intentions pédagogiques du Programme de formation de l'école québécoise.

Pour toute information ou réservation concernant le programme éducatif au secondaire, contactez Véronique Cloutier au 819-536-1001, poste 226, ou via secondaire@afsvm.qc.ca.



NOUVEAU

HABITATS DES OISEAUX FORESTIERS
animation en extérieur

Les élèves vont vivre les étapes d'une **démarche de vulgarisation scientifique**. Pour cela, ils produiront une capsule vidéo ou une présentation orale sur un oiseau observé avec des jumelles. Ils cibleront les différentes caractéristiques permettant de nommer son espèce. Ensuite, ils se questionneront **sur son espèce et son habitat**. Enfin, ils identifieront des sources fiables pour répondre à leurs questions.

Jumelles comprises avec l'animation!



Developpé en collaboration avec le Centre de services scolaires de l'Énergie

NOUVEAU

DE LA FORÊT À L'ASSIETTE, LES MÉTIERS INSOUÇONNÉS
animation en classe

- Exploration de différents métiers reliés aux comestibles forestiers.
- Catégories d'emplois couverts : récolte et production, transformation, recherche et tourisme, formation.
- Les métiers présentés sont adaptés à votre clientèle par rapport au niveau d'études requis pour y accéder.



Developpé en collaboration avec le Filon mycologique de la Mauricie, le Syndicat des Producteurs de Bois de la Mauricie, AgriCulture, le Collège Lanctôt et le DFO

Assemblée Générale Annuelle 2024
par l'équipe de l'AFVSM

Assemblée Générale Annuelle



Association forestière
DE LA VALLÉE DU ST-MAURICE

2024

Inscrivez-vous sur notre site afvsm.qc.ca
ou en scannant ce code QR



JEUDI
21 | NOVEMBRE
2024
15H00

Rejoignez-nous
pour un
échange enrichissant !

Cégep de Shawinigan,
2263 Av. du Collège,
Shawinigan, QC G9N 6V8



819 536-1001



communication@afvsm.qc.ca



500 avenue Broadway,
Shawinigan, QC G9N 1M3

Retour sur Viens Vivre la Forêt 2024 par l'équipe de l'AFVSM



VIENS VIVRE LA FORÊT 2024

Cette année, l'événement Viens Vivre la Forêt (VVF) 2024 s'est tenu avec succès sur deux jours (mardi 08 et mercredi 09 octobre) pour la première fois. Près de 600 jeunes des écoles secondaires de la Mauricie ont eu l'occasion de plonger dans l'univers fascinant des métiers forestiers, découvrant une trentaine de professions variées.

Cette initiative a permis d'éveiller des vocations et de sensibiliser les participants à l'importance de la forêt et à la diversité des carrières qui y sont liées.

Retrouvez ci-contre, quelques photos de ces deux belles journées.



Vous pouvez consulter le communiqué de presse sur notre site afvsm.qc.ca dans la rubrique Éducation – Viens Vivre la Forêt Mauricie ou en scannant le code QR ci-dessous.



Nous tenons également à remercier les nombreux bénévoles, la Pépinière de Grandes-Piles, les animateurs des kiosques ainsi que nos nombreux partenaires pour leur participation, leur disponibilité, et pour leur soutien.

Nous avons déjà hâte d'être à l'année prochaine pour l'édition 2025 !

*Merci à tous
nos partenaires*

Ressources naturelles
et Forêts

Québec



VILLE DE
SHAWINIGAN



ÉCOLE
FORESTIÈRE
DE LA TUQUE

de

VIENS VIVRE
LAFORET
2024

Desjardins



FORÊT
COMPÉTENCES



CÉGEP
SHAWINIGAN
Centre d'études collégiales
La Tuque

Notre histoire

par Véronique Cloutier, *Druide Sylvestre*

Druide Sylvestre
Connaissances forestières racontées



Bonjour chers membres passionnés de forêts,

Voilà déjà quelques années que je vous fais découvrir les truffes du Québec. Notre histoire a commencé au printemps 2021, où je vous annonçais que nombreuses étaient les truffes dans notre sol forestier, tant en nombre d'espèces qu'en quantité totale. En été et automne de la même année, je vous ai expliqué comment les trouver et les identifier. Par la suite, nous sommes sortis ensemble, à plusieurs reprises, pour déterrer des champignons souterrains.

Au printemps 2022, je vous ai parlé de leur évolution, et à l'été 2022, de leurs symbioses. Ensuite, nous avons fait un encart sur la truffe des Appalaches, la truffe étoile du Québec. À l'été 2023, je vous ai présenté Élie Plamondon, un chercheur de truffes de 11 ans. L'automne 2023 et l'hiver 2024 ont été consacrés aux animaux qui mangent des champignons, y compris des truffes.

Au printemps 2024, je vous ai annoncé qu'il y avait de très grandes chances que nous ayons des truffes de printemps au Québec, mais que personne ne les cherche. Finalement, l'été dernier, j'ai fait un saut dans l'actualité pour faire le point sur les recherches concernant la communication et le transfert de nutriments entre les arbres, via (ou non) les mycorhizes, des associations créées par différents champignons, y compris les truffes.

Plusieurs d'entre vous ont développé un intérêt et se demandent s'ils peuvent produire des arbres truffiers dans le cadre d'un plan agroforestier. J'ai donc contacté Truffes Québec, qui vous produira un article informatif à ce sujet dans les prochains Échos de la forêt.

Une autre histoire : la colonisation de la terre

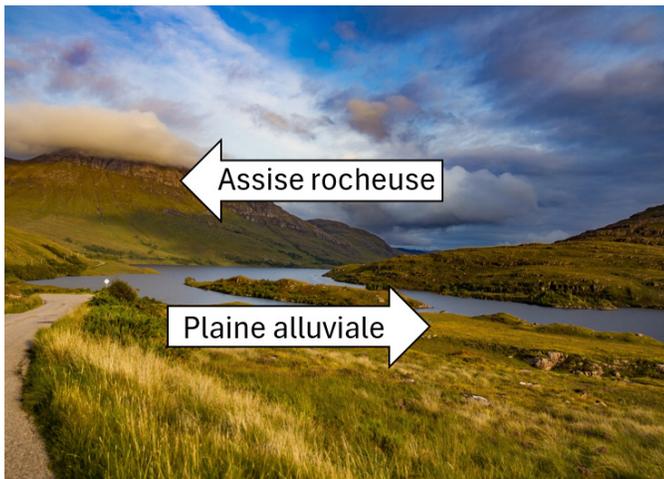
D'ici là, je vais répondre à ceux d'entre vous qui m'ont demandé de donner plus de détails sur les mycorhizes. Je vais donc vous raconter une histoire : celle de la vie sur la terre ferme... jusqu'à la forêt. Savez-vous comment les organismes aquatiques se sont affranchis de l'eau ? Si votre réponse concerne les « poissons à pattes », il vous faut reculer encore plus... vers les insectes ? Non, encore plus loin !

Au départ, le roc nu n'abritait aucun organisme. Nul ne parvenait à le coloniser : ni les algues ni les champignons. Pour réussir, ces deux organismes durent s'associer en ce que l'on nomme un lichen. Encore aujourd'hui, si vous regardez un lichen au microscope, vous pouvez dissocier facilement l'algue et le champignon (dans certains cas, l'algue est remplacée ou associée à une cyanobactérie). Les lichens furent la seule forme de vie sur terre pendant des millions d'années. Ils faisaient de la photosynthèse, fixèrent l'azote atmosphérique, dissolvaient la roche grâce à des acides organiques, et certains sont morts en créant une couche de matière organique sur ce sol.

Bien plus tard, le sol était propice à l'établissement de végétaux... mais ceux-ci ne pouvaient exister sans leurs associés fongiques (très rares sont ceux qui le peuvent aujourd'hui, d'ailleurs, nous y reviendrons). Le premier endroit capable d'héberger des arbres fut les plaines alluviales (ce sont ces endroits où il est approprié de faire pousser un plan de tomates). Ces milieux avaient accumulé des dépôts de sédiments transportés par les cours d'eau.

Les plantes et les champignons mycorhiziens capables d'y pousser sont ceux formant des associations endomycorhiziennes (ce sont ces mêmes mycorhizes que vous pouvez acheter pour vos jardins). Les plantes qui pouvaient y pousser étaient celles pouvant former des endomycorhizes. Ces associations champignons-racines sont spéciales, car les cellules « invitent » les champignons à entrer dans celles-ci pour leur transférer les nutriments.

Il restait alors les assises rocheuses, comme les flancs de montagne. Un endroit où, même si l'on peut y voir pousser un arbre géant, jamais nous n'y verrons un plan de tomates ! Y aviez-vous déjà pensé ? Savez-vous pourquoi ? Les assises rocheuses sont propices aux ectomycorhizes, et les seules plantes pouvant y pousser sont celles qui sont compatibles avec les champignons ectomycorhiziens (ce qui n'est pas le cas des plants de tomates !). Dans cette association, le champignon pénètre dans la racine mais reste entre les cellules. Il enveloppe les bouts des radicelles d'arbres de telle sorte que l'on peut le voir à l'œil nu lorsqu'on déterre la racine.



Un dernier milieu n'avait pas été colonisé jusqu'alors : les milieux acides et tanniques, comme les tourbières. Encore là, il fallut l'évolution d'un champignon mycorhizien différent pour pouvoir s'y attaquer : les champignons mycorhiziens éricoides. Ceux-ci permettent aux végétaux de supporter les tannins, les pH bas et les métaux lourds.

Ce sont les quatre grandes étapes. Sans champignons, il n'y aurait pas de vie sur terre. D'autres sous-étapes ont évidemment existé. Par exemple, certains pins ont des associations bien particulières nommées ectendomycorhizes.

Vous comprendrez donc que ce n'est pas seulement l'arbre qui est associé à son milieu, mais aussi son champignon. Très peu de végétaux peuvent survivre sans le bon champignon. C'est le cas de certaines plantes aquatiques ou de milieux très humides (qui vont chercher leurs nutriments directement dans l'eau autour d'elles), de plantes pionnières qui colonisent très rapidement des sols avant de se faire remplacer (comme l'arroche), ou de certaines plantes cultivées (comme le chou, le navet, les épinards et l'artichaut).

Il est à noter que parmi ces plantes ne formant pas de mycorhizes, plusieurs remplacent cette association par une autre avec un champignon : des pseudomycorhizes avec un champignon endophyte (qui vit dans un végétal), à mycélium brun cloisonné. J'ajouterai que ce champignon est un ascomycète.

Voilà ! Pour les lecteurs qui trouvaient que nous restions trop en surface, j'espère que l'article de ce mois-ci vous aura un peu assouvis. N'hésitez pas à m'écrire pour me demander d'aborder certains aspects des champignons et des truffes... D'ici là, je laisse la parole à Truffes Québec pour vous parler de leur culture en agroforesterie dès le prochain Échos de la forêt.

La bande riveraine démystifiée

par Laurianne Bonin, Coordonnatrice de projets, Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM)

Par définition, la bande riveraine est une zone végétalisée qui borde les lacs et les cours d'eau. Une bande riveraine adéquatement végétalisée est constituée d'une variété de plantes herbacées, d'arbustes et d'arbres indigènes. Selon la réglementation provinciale en vigueur, la largeur de la bande riveraine doit être d'au minimum de 10 mètres lorsque la pente est inférieure à 30 % ou, dans le cas contraire, lorsqu'elle présente un talus de 5 mètres ou moins. Lorsque la pente est supérieure à 30 % ou qu'elle présente un talus de plus de 5 mètres de hauteur, la largeur de la bande riveraine doit être au minimum de 15 mètres. À noter que des modalités réglementaires particulières peuvent s'appliquer en milieu agricole.

Les fonctions écologiques de la bande riveraine

Les végétaux que l'on retrouve aux abords des lacs et des cours d'eau assurent une multitude de fonctions écologiques indispensables à la préservation de la qualité des milieux aquatiques. De fait, la végétation riveraine freine les eaux de ruissellement en provenance du milieu terrestre, favorisant ainsi l'infiltration de l'eau dans le sol. Les parties aériennes des plantes herbacées et des petits arbustes favorisent également la sédimentation des particules de sol qui peuvent se retrouver dans les eaux de ruissellement. Le système racinaire des végétaux riverains filtre, quant à lui, les contaminants et les éléments nutritifs en provenance du milieu terrestre. De plus, les racines des arbustes et des arbres stabilisent les rives et elles favorisent la rétention du sol, atténuant ainsi l'érosion des berges.

De plus, les milieux riverains sont des endroits riches en biodiversité. On y retrouve notamment de nombreuses espèces fauniques, comme des insectes, des amphibiens, des reptiles, des oiseaux et des petits mammifères. Ces espèces utilisent les rives végétalisées des plans d'eau et des rivières pour s'alimenter, s'abriter, se reposer, se reproduire et/ou élever leurs petits. Les bandes riveraines constituent également des corridors écologiques qui favorisent le déplacement des espèces entre les différents habitats. Aussi, le feuillage des arbres matures constitue des écrans solaires naturels. L'ombrage créé par les essences arborescentes atténue le réchauffement de l'eau, ce qui est favorable à plusieurs espèces fauniques aquatiques.

Les végétaux riverains au service de la population

Les végétaux qui composent les bandes riveraines fournissent également des biens et des services aux êtres humains. En filtrant les différents polluants et fertilisants que l'on retrouve dans les eaux de ruissellement, les végétaux riverains contribuent à la préservation de la qualité de l'eau potable destinée à la consommation humaine (diminution des coûts de traitement de l'eau) et à la pratique de différentes activités nautiques, telles que la baignade.



Crédit photo : Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM)

En période de crue, particulièrement au printemps lors de la fonte des neiges, les végétaux riverains peuvent ralentir la vitesse d'écoulement de l'eau des ruisseaux et des petites rivières, atténuant ainsi les impacts associés aux inondations en aval de ceux-ci. De plus, plusieurs espèces floristiques que l'on retrouve dans la bande riveraine attirent une pluralité d'insectes pollinisateurs. En favorisant l'établissement de végétaux nectarifères dans la bande riveraine, cette dernière peut contribuer positivement à l'augmentation des rendements de plusieurs types de cultures. Aussi, certains végétaux, tels que la viorne trilobée (*Viburnum opulus* var. *americanum*), le bleuet à feuilles étroites (*Vaccinium angustifolium*) et le noisetier à long bec (*Corylus cornuta* subsp. *cornuta*), produisent des fruits et des noix comestibles, au grand plaisir des amateurs de produits forestiers non ligneux. Finalement, les végétaux riverains contribuent à la beauté du paysage et au bien-être des amateurs de la nature (randonneurs, villégiateurs, etc.).

Les espèces arborescentes des milieux riverains

Aux abords des plans et cours d'eau, une vaste gamme de végétaux peut s'y retrouver, notamment une grande diversité d'essences d'arbres. La présence de ces espèces est variable selon différents facteurs, comme la zone de rusticité, l'exposition au soleil, la localisation sur le talus, le type et l'humidité du sol. De fait, avant de procéder à des travaux de revégétalisation de la bande riveraine, il est important de tenir compte de ces facteurs avant de faire la sélection des végétaux.



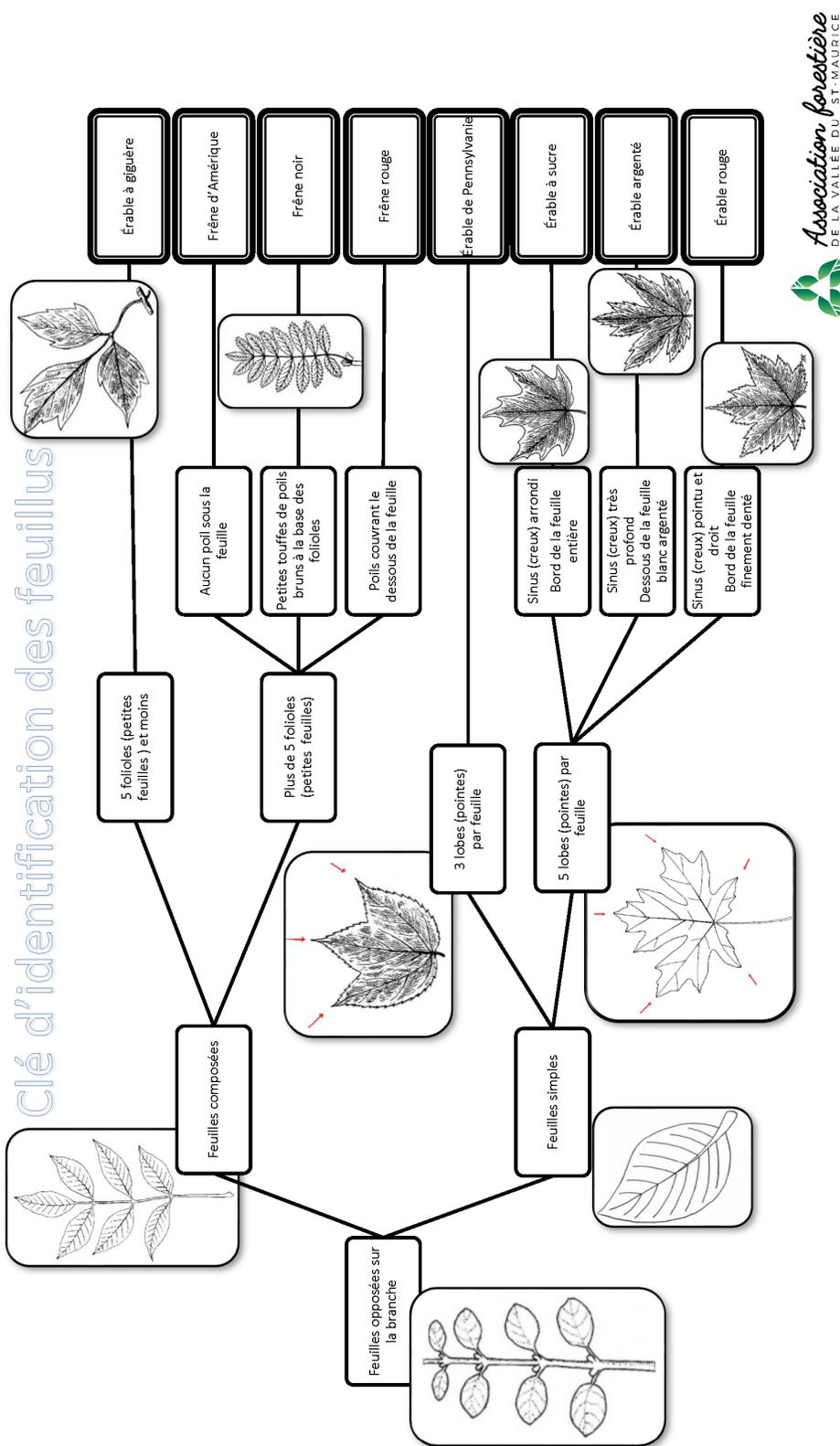
Crédit photo : Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM)

Dans les cas où l'on retrouve des marécages arborescents riverains (type de milieu humide où le couvert arborescent est supérieur à 25 % de la superficie totale) en bordure des lacs et des rivières, ceux-ci sont majoritairement composés d'espèces hygrophiles (plantes adaptées à l'omniprésence de l'eau). À titre d'exemple, le frêne noir (*Fraxinus nigra*), l'érable argenté (*Acer saccharinum*), le peuplier baumier (*Populus balsamifera*), le thuya occidental (*Thuja occidentalis*) et le saule noir (*Salix nigra*) sont des arbres parfaitement adaptés aux variations saisonnières des niveaux d'eau.

Outre les espèces typiques des marécages riverains, différentes essences d'arbres peuvent être recensées dans la bande riveraine, généralement au-delà du talus riverain. Ces espèces sont associées au milieu terrestre et elles peuvent également se retrouver dans d'autres types d'écosystèmes. Par exemple, le bouleau à papier (*Betula papyrifera*), le chêne rouge (*Quercus rubra*), le sapin baumier (*Abies balsamea*), l'épinette blanche (*Picea glauca*) et le sorbier d'Amérique (*Sorbus americana*) sont des arbres fréquemment observés dans les bandes riveraines naturelles.

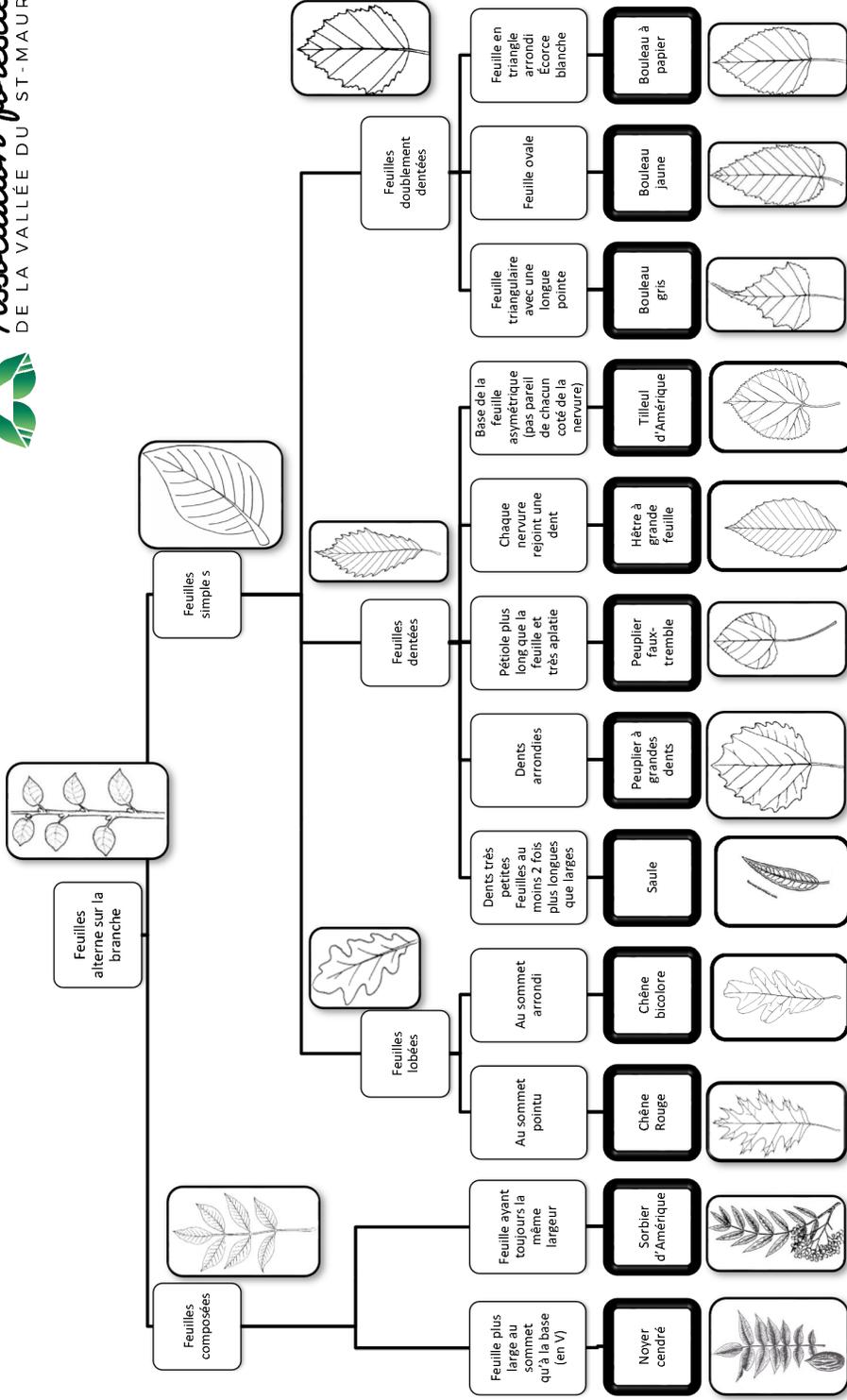
L'équipe de l'AFVSM tient à remercier chaleureusement Laurianne Bonin ainsi que l'équipe de BVSM pour leur article et leur intérêt envers notre Association.

Clé d'identification des feuillus
par l'AFVSM





Clé d'identification des feuillus



La cohabitation avec le castor

par Michael Morin, Administrateur à l'association des trappeurs Mauricie Bois Franc (ATMBF)

L'Association forestière m'a récemment sollicité pour écrire un article sur la cohabitation avec le castor. En tant qu'administrateur de l'Association des Trappeurs Mauricie Bois-Franc (ATMBF) et de la Fédération des Trappeurs Gestionnaires du Québec (FTGQ), je peux confirmer qu'il s'agit d'un défi récurrent.

Nous recevons fréquemment des demandes urgentes pour capturer ou relocaliser des castors, surtout hors de la saison de piégeage. Cette précision est importante, car en dehors de cette période, les captures sont davantage réglementées et la cohabitation devient souvent la solution privilégiée. Les problématiques liées à la cohabitation avec le castor surgissent fréquemment au printemps, moment où les jeunes adultes quittent leur famille pour établir une nouvelle colonie.

Le choix du lieu se base principalement sur deux critères : la présence de nourriture et un cours d'eau. L'alimentation du castor se compose de plantes aquatiques, d'écorces, de feuilles, de tiges, de bourgeons et de racines. Bien que j'en aie jamais reçu de confirmation de la part d'un castor en personne, tout porte à croire qu'il a un faible particulier pour l'écorce de peuplier. Le castor choisit comme habitat des marécages, des étangs, des rivières, des lacs ou des canaux de drainage avec un niveau d'eau relativement stable et une végétation abondante.

L'eau lui sert à se protéger des prédateurs et à faciliter le transport de sa nourriture et des matériaux de construction. Une partie des conflits de cohabitation provient de l'alimentation des castors. De nombreux propriétaires nous contactent parce que ces animaux coupent ou mangent les arbres de leur terrain, souvent des arbres plantés à grands frais pour revégétaliser une bande riveraine. Dans ces situations, j'encourage l'usage de mesures de mitigation plutôt que la capture. La première mesure consiste à choisir judicieusement les espèces végétales plantées en bordure des rivières, en évitant idéalement les arbres feuillus, en particulier le peuplier, dans les zones favorables aux castors.

La seconde mesure est la protection des arbres par un grillage. Les castors n'apprécient pas le métal, ce qui suffit souvent à les éloigner. Une autre cause fréquente de conflits est liée aux inondations provoquées par les barrages du castor. Ces conflits trouvent leur origine dans un simple constat : nous convoitons les mêmes zones, notamment là où les cours d'eau se rétrécissent. Pour les humains, ces endroits sont privilégiés pour construire des ponts ou des ponceaux, car les installations y sont moins coûteuses. Pour le castor, c'est l'endroit idéal pour élever le niveau de l'eau avec un minimum d'effort. En installant des infrastructures humaines dans ces passages étroits, nous invitons souvent le castor à s'y installer.



Quand l'eau monte, les conséquences peuvent être nombreuses : perte de bois en forêt, perte de récoltes en zone agricole, dommages aux infrastructures routières et, dans certains cas, des risques pour la sécurité des personnes. Pour réduire les risques d'inondations causées par les castors, il est essentiel d'intervenir de manière préventive. Plusieurs dispositifs existent pour protéger les ponceaux et décourager les castors de s'installer dans certaines zones. La mise en place de ces dispositifs de protection et l'adaptation de l'habitat nécessitent des connaissances spécialisées et une autorisation du ministère (MELCCFP).



À ce titre, la FTGQ propose des formations pour les gestionnaires de territoire (MRC, ZEC, etc.) sur les stratégies d'intervention. La fédération a également produit un manuel intitulé CAFE (Coexistence avec les Animaux à Fourrure Environnants), qui suggère diverses techniques de mitigation et de protection des ponceaux. Je qualifie souvent le castor d'« architecte des forêts », et il est utile de rappeler aux propriétaires forestiers que cet animal contribue activement à la dynamique de l'écosystème. Par exemple, certains chasseurs d'orignal font capturer des castors en raison des inondations causées par leurs barrages. Cependant, une fois les castors partis, le barrage n'est plus entretenu, l'eau s'écoule, l'étang se vide, les plantes aquatiques disparaissent et les orignaux aussi. Ironiquement, cette perte d'habitat nuit à la qualité de la chasse, qui était souvent la principale raison de l'acquisition du terrain. Ainsi, la présence des castors et de leurs barrages dynamise significativement l'écosystème.

En conclusion, il est dans l'intérêt de tous de trouver des solutions pour cohabiter avec cet ingénieux bâtisseur et profiter des paysages qu'il façonne avec tant d'ardeur.



Photo : exemple de dispositif pour protéger les ponceaux.
Les castors sont encouragés à faire leur barrage légèrement plus loin afin de ne pas boucher le ponceau. Crédit photo : Michael Morin

Inauguration d'un sentier adapté pour les personnes à mobilité réduite par Vincent Frising, AFVSM

À la fin du mois d'août, La Tuque a inauguré un sentier exceptionnel, conçu pour être entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. S'étendant sur plus d'un kilomètre, ce chemin a été aménagé avec soin afin de permettre à tous de découvrir et de savourer les magnifiques paysages naturels que la région a à offrir. Une initiative qui témoigne de l'engagement de La Tuque envers l'inclusion et le respect de la nature.

Sur la photo ci-contre, vous pourrez admirer les participants présents lors de l'inauguration de cette nouvelle boucle, un événement organisé par l'organisme La Source, l'Association des personnes handicapées du Haut Saint-Maurice, ainsi que le Club des 3 raquettes. Une journée mémorable célébrant l'accessibilité et l'engagement communautaire.



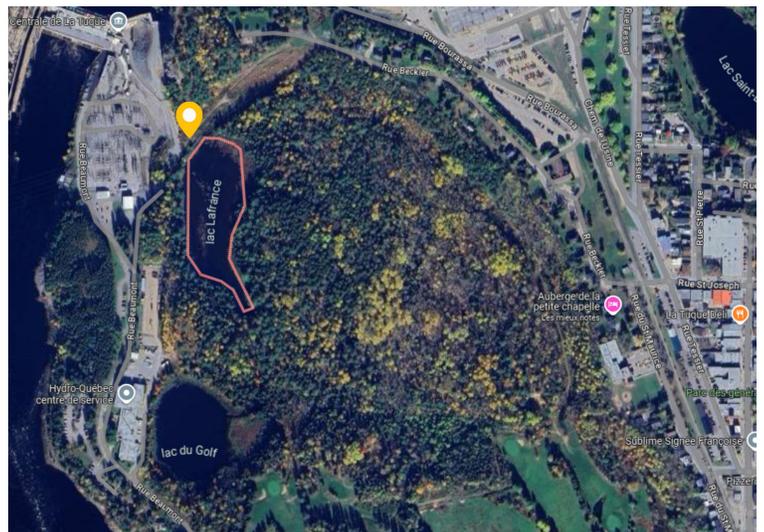
Les représentants de la Source, de Smurfit-WestRock, du Club des 3 raquettes, de Ville de La Tuque ainsi que la députée Marie-Louise tardif était à l'inauguration officielle.
Photo Michel Scarpino - Monlatuque.com

L'Association forestière était également représentée par Véronique, car nous prévoyons de réaliser une activité sur ce sentier en 2025. Restez à l'affût de nos prochaines activités sur notre site afvsm.qc.ca

Sur la carte ci-dessous, le pointeur jaune indique l'entrée de ce sentier. Une fois sur place, vous pourrez facilement l'identifier grâce à l'arche bleue visible sur la photo ci-dessus.



Photo Michel Scarpino - Monlatuque.com



Entrée du sentier à mobilité réduite près de la centrale La Tuque d'Hydro-Québec

CHAMPIGNONS COMESTIBLES



Association forestière
DE LA VALLÉE DU ST-MAURICE

Avertissement :

- La consommation de champignons peut être mortelle.
- Assurez-vous d'avoir des formations, des manuels fiables, et l'avis d'experts.
- Toujours cuire les champignons avant consommation.
- Vous assumez l'entière responsabilité des risques.



Chanterelle
Cantharellus roseocanus

Sous le chapeau de la chanterelle (l'hyménium), vous remarquerez des plis. Ceux-ci sont comme une feuille de papier plissée : si on tire sur un pli, la feuille vient au complet. C'est de cette façon que vous pouvez les distinguer des lames qui sont des structures séparées les unes des autres. Les chanterelles ont la couleur des bonbons bananes.



Pied de mouton
Hydnum repandum

Les pieds de mouton sont des champignons à aiguillons. Ce sont des champignons extrêmement friables difficiles à manipuler. Ils ont un goût délicat qui sera facilement perdu si on le mélange avec des ingrédients à saveur prononcée.



Polypore soufré
Laetiporus sulphureus

Les polypores soufrés sont des champignons à pores. Ils ressemblent au champignons à tubes mais les pores et le chapeau sont difficilement séparable (l'inverse est vrai pour les champignons à tubes). Le goût et la texture de ce champignon font qu'on l'utilise en cuisine vegan pour remplacer le poulet.



Cèpe d'Amérique
Boletus chippewaensis

Les cèpes sont des champignons à tubes. Les tubes ressemblent à une poignée de pailles qu'on tiendrait serrée. Sur le pied des cèpes, vous remarquerez des lignes pâles sur un fond légèrement plus foncé.

Attention : si l'inverse se produit (des lignes foncées sur un fond plus pâle), vous êtes probablement en présence du bolet amer. Ce dernier a un goût dissuasif qui vous fera le regretter si vous l'avez confondu avec le cèpe.



Vesse-de-loup géante
Calvatia gigantea

Les petites vesses-de-loup viennent avec le danger de les confondre avec des primordia (des bébés champignons) d'autres espèces. La vessie-de-loup géante offre l'avantage de ne pas être sujette à pareille confusion. Si son intérieur est immaculé blanc on pourra l'utiliser pour sa texture. Quand à sa saveur, ce sera celle des aliments avec lesquels elle a été cuisinée... un peu comme le tofu. Revenez au même endroit à la même période chaque année pour en retrouver.



Champignon crabe
Hypomyces lactifluorum

Les lames des champignons crabes sont atrophiées sous une croûte orangée. Il s'agit d'un champignon à lames mais facilement différenciable des autres grâce à cela. Sa saveur de fruits de mer est unique.



Jeu forestier - Connaissez-vous vos feuilles ?
par Hélène Bélanger, AFVSM

CONNAISSEZ-VOUS VOS FEUILLES ?

ENCERCLEZ LA BONNE RÉPONSE



- A) ÉRABLE ROUGE
- B) ÉRABLE DE NORVÈGE
- C) ÉRABLE À SUCRE



- A) ÉRABLE ROUGE
- B) BOULEAU BLANC
- C) HÊTRE À GRANDES FEUILLES



- A) TILLEUL D'AMÉRIQUE
- B) BOULEAU JAUNE
- C) PEUPLIER À GRANDES DENTS



- A) ÉRABLE ROUGE
- B) ÉRABLE DE NORVÈGE
- C) ÉRABLE À SUCRE



- A) CHÊNE ROUGE
- B) PEUPLIER FAUX-TREMBLE
- C) ÉRABLE À SUCRE

Réponses: C-B-C-A-A

MEMBRES CORPORATIFS

Bois et Forêts

Ressources naturelles
et Forêts

Québec



résolu
Produits forestiers

leNouvelliste

Platine



Or



VILLE DE
LA TUQUE



Argent



Centre
de services scolaire
de l'Énergie

Québec



Bronze

Coopérative
forestière
DU BAS ST-MAURICE



Syndicat
des Producteurs de Bois
de la Mauricie





Association forestière
DE LA VALLÉE DU ST-MAURICE



afvsm.qc.ca



[@afvsm](https://www.facebook.com/afvsm)



[@af_mauricie](https://www.instagram.com/af_mauricie)